

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 14 minut. soir, Omnibus.  
4 — 11 — — Express.  
4 — 11 — matin, Express-Poste.  
9 — 48 — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

1 heure 59 minut. soir, Express.  
11 — 51 — matin, Omnibus.  
6 — 6 — soir, Omnibus.  
9 — 11 — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 22 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 — — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On sait que le cabinet des Tuileries demande que l'acte de navigation du Danube soit soumis à l'approbation du Congrès de Paris, tandis que l'Autriche ne prétend que le communiquer à la Conférence. Voici d'après la *Gazette d'Ausbourg* un règlement pour assurer la libre navigation de ce fleuve, mais ils n'ont voulu concéder que l'exterritorialité du Danube, mais non pas renoncer à leur souveraineté territoriale. C'est en raison de cette souveraineté, qu'ils ont conclu l'acte de navigation, et si cet acte contenait des dispositions portant préjudice aux autres navigations, celles-ci auraient sans doute le droit de faire des représentations, mais rien de plus. De même que la liberté de la navigation du Danube résulte du Congrès de Paris, celle de la navigation du Rhin résulte du Congrès de Vienne. Or, les Etats riverains du Rhin ont conclu, depuis ce dernier Congrès, un acte de navigation du Rhin, sans que les puissances qui étaient représentées à Vienne aient prétendu sanctionner cet acte.

Si nous en croyons une autre version qui nous parvient de la Prusse, le comte Buol a fait réellement donner lecture à Paris d'une dépêche relative à la question de l'acte de navigation du Danube, mais que cette dépêche n'a pas été approuvée par le gouvernement français; celui-ci persisterait à vouloir que le Congrès de Paris examinât et sanctionnât cet acte. La Bavière et le Wurtemberg sont, à cet égard, du côté de la Prusse, de la Russie et de la France. A Munich, une discussion très-vive aurait eu lieu à ce sujet entre M. de Pfordten, président du conseil et le ministre de France.

Il y a donc lieu de s'étonner d'entendre les journaux de Vienne assurer que l'acte de la navigation du Danube avait été ratifié par tous les Etats riverains.

Nous croyons savoir, en outre, qu'il subsiste des divergences très-notables entre la Bavière et l'Autriche, sur les rapports de l'administration douanière avec l'administration du Danube, et le gouvernement autrichien a plusieurs fois consigné ses observations dans des protocoles.

Est-ce que par hasard, cet isolement dont parlait le *Spectateur* en l'imputant à la France, serait précisément la situation du gouvernement de Vienne? — Havas.

La ratification de l'acte de navigation du Danube est actuellement un fait accompli, une lettre de Vienne, du 5 janvier, l'annonce en ces termes à la *Borsenhalle* de Hambourg. — L'expédition ratifiée par la Porte est parvenue à la légation de Turquie à Vienne, tandis que Daub Effendi, commissaire de la Porte dans la commission des Etats riverains, qui était chargé d'apporter la ratification, est toujours à Constantinople. Les expéditions ratifiées sont également arrivées de Manich et de Stuttgart, de manière que les ratifications pourront être échangées dans le courant de la semaine prochaine. Après cette opération, la Commission procédera à la 2<sup>e</sup> partie de son travail, l'élaboration du règlement de la police du fleuve. Quand ce travail sera terminé, la commission se transformera en commission permanente chargée de surveiller l'exécution de ces divers actes. — On vient d'apprendre que la commission européenne de Bucharest a terminé son rapport et est sur le point de quitter les Principautés. On présume que le commissaire autrichien, M. Lichmann, arrivera ici dans le courant de la semaine prochaine. — Havas.

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, 7 janvier. — Un ordre royal, daté du 6, remercie le prince de Prusse de la fidélité avec laquelle il a géré la délégation et lui confère cette délégation pour trois autres mois. »

Madrid, 9 janvier. — Demain, S. M. la Reine doit ouvrir les Cortès en personne.

Londres, 9 janvier. — Dépêche officielle : Bombay, 18 décembre. — Les Anglais avaient abandonné Lucknow. La division du général Outram occupait Allumbagh. Les généraux Campbell et Wyndham avaient battu deux fois le contingent de Gwalior, lui prenant tous ses bagages et son artillerie, lorsque le contingent, renouvelant ses attaques, le 27 novembre, brûla les tentes du général

Wyndham; plus tard, le contingent fut culbuté.

Les Goorkas avaient dû se retirer devant les insurgés d'Oude, à 150 lieues au sud de Lucknow.

Le Rohilkund était assez tranquille.

Une insurrection avait éclaté à Kollapore, mais elle avait été bientôt réprimée.

Dans le Marahla, un corps de 1,000 insurgés avait été battu.

Les 34<sup>e</sup> et 73<sup>e</sup> régiments du Bengale s'étaient révoltés. Les 43<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup> devaient être envoyés en Chine.

Deux régiments d'infanterie de Kolkar avaient été désarmés.

Le Pondjaub était parfaitement tranquille. Il était arrivé mille hommes de cavalerie anglaise à Bombay.

Berlin, 9 janvier. — Le prince de Prusse assistera au mariage de son fils à Londres. Il sera probablement accompagné par le président du Conseil. Son épouse partira seule demain, en passant par Weimar. Les princes plus jeunes partiront jeudi prochain.

Marseille, 9 janvier. — Les nouvelles de Naples, apprennent la rupture du câble électrique sous-marin dans le détroit de Messine.

Dans les provinces continentales du royaume de Naples, les secousses de tremblement de terre sont continuelles depuis le 17 décembre. A Naples, on a compté plus de 40 secousses.

Vienne, 9 janvier. — La *Correspondance autrichienne* annonce que l'échange des ratifications de l'acte de navigation du Danube, entre l'Autriche, la Bavière, le Wurtemberg et la Porte, a eu lieu aujourd'hui au ministère des affaires étrangères.

Londres, 10 janvier. — La dépêche officielle suivante est transmise de Malte, le 9 janvier, par l'amiral lord Lyons.

Sir Colin Campbell mande de Cawnpore, à la date du 10 décembre, que le général Grant a attaqué près de Sernighant, les rebelles fugitifs et qu'il leur a pris 15 canons, des tentes et des bagages. Ce fait d'armes a mis fin à cette expédition particulière.

## FEUILLETON

## LES DEUX SOEURS.

DEUXIÈME PARTIE. — VENISE.

(Suite.)

Ugo Simonetta, sans trouver la force de prononcer une parole, sortit en baissant la tête, tant l'accent de Michaëla l'avait frappé de respect et saisi d'effroi.

Mais alors Michaëla eut peur de son isolement, de son impuissance; elle n'avait autour d'elle que des gens payés, des espions peut-être... A qui s'adresser? à qui demander conseil?... Tout-à-coup une voix bien connue frappa son oreille; elle jette un cri de joie, et s'écrie :

— Bramante !

Bramante, en effet, était devant elle, les cheveux hérissés, le front inondé de sueur et l'œil hagard comme celui d'un fou.

— Vous savez tout? lui dit-elle. — Quoi! vous aussi... C'est donc vrai?... il y a donc quelque chose? fit le capitaine qui tremblait comme un enfant. Figurez-vous que je suis à Venise depuis un quart d'heure seulement, et que j'ai recueilli çà et là en passant des mots étranges, des mots terribles! Mais je ne sais rien encore.... Au nom du ciel, Signora, qu'y a-t-il? — Il y a, capitaine, que Venise, après avoir couronné sa victime, lui

tient maintenant le couteau sur la gorge. Voulez-vous savoir ce qu'ils disent : ils disent que Carmagnola est un trître... ils l'ont enfermé dans les prisons du palais ducal.... Il faut l'en tirer, capitaine! il faut le sauver! — Les prisons! les prisons de Venise! s'écria Bramante atterré. Signora, si vous me parliez de traverser l'Adriatique à la nage, de me jeter dans une fournaise, d'escalader la colonne de granit où trône le lion de Saint-Marc pour lui couper les deux ailes, je vous dirais : c'est difficile, mais j'en viendrai à bout!... mais pénétrer dans les prisons de Venise, c'est-à-dire dans un enfer où n'entre pas un rayon de soleil, où des démons à face d'hommes veillent jour et nuit sur leur proie.... cela est peut-être au-dessus des forces humaines... — Bramante!... au nom du ciel!... — Ah! attendez... attendez... reprit Bramante en se frappant vigoureusement le front. Oui... j'y suis, c'est cela... Ugo! Ugo! — Que voulez-vous dire? — Rien, Signora, rien!... Ecoutez-seulement. Moi, je vais faire tout ce qui dépend d'un homme. Mais nous avons besoin aussi de l'aide du ciel.... Or, voyez-vous, Signora, je ne suis qu'un mécréant, moi, un vilain diable, qui serait couché le plus douillettement du monde si on lui faisait un matelas de tous ses péchés... en un mot, je ne vaudrais pas grand-chose, et... s'il faut vous le dire, eh bien, là, je n'ose pas prier Dieu... Oh! c'est-à-dire, si, si... je le prie pour moi, parce que ça me regarde et que c'est un soin dont on ne peut guère charger un

autre, n'est-il pas vrai?... Mais prier pour un ami, pour mon maître que j'aime tant... Non! je craindrais trop de le compromettre; j'aurais trop peur qu'en passant par ma bouche, ma prière la plus fervente ne perdît de sa force et que Dieu ne m'écût pas.... Mais, vous, Signora, vous qui êtes sainte, vous qui êtes l'ange oublié sur la terre, priez, entendez-vous, priez pour lui, et, sur le salut de mon âme, si mon âme n'est pas tout-à-fait perdue, nous le sauverons!

Ayant dit ces mots, Bramante s'élança dans l'escalier, et fut en deux bonds sur la place.

— Noble cœur! murmura Michaëla en le regardant s'éloigner. Tu ne te connais pas.... mais je te connais, moi; et dans cette prière que tu me recommandes, sois tranquille, va, je ne t'oublierai point!...

XII.

Sans avoir la mâle noblesse de l'Antique Apollon, ni les grâces délicates du bel Adonis, le capitaine Bramante possédait pourtant la clé des cœurs. Ses moustaches ébouriffées et taillées en pointe aux deux pôles, un regard embarrassant, la triomphante cambrure de ses hanches et, par-dessus tout, une conversation richement émaillée des plus extravagantes hyperboles de la galanterie, avaient fait de lui, de tout temps et en tout pays, une sorte d'Amadis de passage, très-coutumier des bonnes fortunes et par suite assez dédaigneux de ce genre

Tous les ministres doivent être rendus à Londres, jeudi prochain. — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

ITALIE. — On nous écrit de Milan, le 4 janvier :

« On dit qu'aux funérailles de Radetzki assisteront plus de 25,000 hommes. Ce serait le maréchal Nugent qui ferait les honneurs du convoi funèbre.

» De profonds regrets seront inspirés à l'armée autrichienne par la mort du maréchal Radetzki ; avant-hier soir, à une représentation à la Scala, le général Stadion ayant annoncé que l'illustre malade pouvait succomber d'un instant à l'autre, vu que le mal empirait visiblement, la salle s'est vidée en un clin-d'œil de tous les militaires qui s'y trouvaient, comme à l'ordinaire, en très-grand nombre.

» Le jour de l'an, il y a eu une grande réception à la Cour, mais les tristes nouvelles du maréchal Radetzki ont fait contremander plusieurs fêtes. — Havas.

AUTRICHE. — On écrit de Vienne, le 4 janvier, à la correspondance Havas :

« A la suite des déplorables événements qui ont eu lieu en Serbie et récemment dans l'Herzégovine, M. Foodblanc, consul général d'Angleterre à Belgrade, a été appelé à Vienne pour rendre personnellement compte à sir Hamilton Seymour de la situation des choses et des esprits dans les provinces slaves de la Turquie. Le tableau qu'en trace M. Foodblanc est on ne peut plus sombre, et d'après des rapports émanés des agents autrichiens et adressés directement à la chancellerie des affaires étrangères, à Vienne, une insurrection générale contre la Turquie peut éclater d'un jour à l'autre, dans ces malheureuses provinces.

» On n'ignore pas ici que le gouvernement turc, au moyen des dispositions militaires prises depuis le mois d'octobre dernier, s'est mis en état de comprimer toutes les tentatives d'insurrection. Ces révoltes, auxquelles des agents du dehors ne seraient pas étrangers, ne pourraient aboutir qu'à une inutile effusion de sang. Aussi, croit-on que le gouvernement autrichien se hâtera de s'interposer entre ces populations chrétiennes et la Turquie, pour empêcher de sanglants événements, surtout au moment où, d'après des promesses formelles, la Porte s'occupe sérieusement d'améliorer le sort des chrétiens dans les pays soumis à sa domination.

» On craint toutefois, ici, que le gouvernement turc ne profite précisément de ces déplorables circonstances, pour éloigner encore une fois le jour des améliorations. En effet, l'irritation que l'on sait exister à Constantinople pourrait avoir de fâcheuses conséquences si l'Autriche n'intervenait pour calmer l'effervescence qui règne des deux côtés. »

#### FAITS DIVERS.

On vient de compléter, sur toutes les machines à grande vitesse du chemin de fer du Nord, l'installation d'un système de signal destiné à établir une communication instantanée et sans déplacement entre les conducteurs et agents de chaque train et le mécanicien qui le dirige.

d'aventures. Il va de soi qu'il n'en était que plus fêté, plus choyé et plus regretté. Ceci explique comment la jeune Ugoline, qui se connaissait en amoureux et qui avait d'abord songé à Bramante pour l'aider à faire une fin honnête, s'était longtemps préoccupée de la singulière façon dont le capitaine lui avait glissé des mains, et avait ressenti pour lui l'espèce de tendresse rebelle et obstinée que ces sortes de femmes éprouvent d'ordinaire pour l'ingrat qui les délaisse. De désespoir, elle s'était mariée à Gambara, fonctionnaire important du gouvernement de Venise, puisqu'il était porte-clés de la prison d'Etat, et que la noble seigneurie de Venise avait en lui une confiance toute particulière. Certes, ce n'était point là pour Ugoline un mauvais parti, mais l'atmosphère de la prison lui paraissait parfois un peu lourde ; et, en regardant le hibou dont elle avait consenti à partager la retraite, elle se souvenait du temps où elle était hirondelle, et éprouvait de violentes envies de battre un peu des ailes et de humer le grand air. Aussi la rencontre avec Bramante l'avait-elle comblée de joie... Le lendemain, Bramante ne vint pas, et elle se crut encore jouée par lui ; mais, le soir du troisième jour, quand on vint lui dire qu'un beau soldat la demandait, elle crut enfin à son triomphe, lança un coup-d'œil rapide à son miroir et déclara à maître Gambara qu'il devait se préparer à bien recevoir le frère chéri dont elle lui avait parlé. Gambara était le plus farouche des geôliers, mais aussi

Ce système consiste dans un sifflet spécial mis en jeu à l'aide d'une corde qui passe sur tous les wagons pour aller aboutir à la vigie du dernier. Cette corde est à portée de tous les conducteurs du convoi et disposée de manière à ne gêner en rien la composition et la décomposition des trains en routg. Le sifflet nouveau, dit *sifflet d'avertissement*, diffère complètement par le son du sifflet d'alarme que porte chaque locomotive, et à côté duquel il est placé près du mécanicien. Il est formé d'un cylindre en laiton ouvert d'outre en outre, avec soupape en bronze et appendice horizontal sur lequel est vissé le sifflet proprement dit. Un levier à deux branches en équerre, dont l'une des branches presse sur la tige de la soupape lorsqu'on tire, d'un point quelconque du train, sur la corde attachée à l'autre branche, fait corps avec ce cylindre. C'est la vapeur, en s'introduisant dans le cylindre d'où elle ne peut s'échapper que par le sifflet, qui produit le signal d'avertissement.

Dans l'origine, on avait imaginé de disposer les marchepieds des voitures à voyageurs et des tenders de manière à permettre aux conducteurs des trains de passer d'une voiture sur l'autre, et d'arriver ainsi jusque sur la plate-forme même du mécanicien ; mais ce système était loin d'offrir les avantages de celui dont il vient d'être question, sous le double rapport de la promptitude des signaux et de la sécurité des agents chargés de les transmettre.

— Biron avait une passion pour le nom de Marie. La Reine Victoria a une passion pour la lettre A. En voici la preuve : — Alexandrina-Victoria, reine. — Albert, prince-époux. Adelaïde, princesse royale. — Albert, prince de Galles. — Alice, 2<sup>e</sup> fille. — Alfred, 2<sup>e</sup> fils. — Augusta, 3<sup>e</sup> fille. — Alberta, 4<sup>e</sup> fille. — Arthur, 3<sup>e</sup> fils. — Albert, 4<sup>e</sup> fils. — Béatrice, 5<sup>e</sup> fille. — Quand la lettre A a été épuisée, la reine s'est mise à passer à la lettre B.

— Un tiers environ des troupes anglaises formant les garnisons du cap est parti pour l'Inde. Ce sont les 6<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 80<sup>e</sup> et 89<sup>e</sup> régiments, environ 3,500 hommes. Voici les régiments qui sont là maintenant : le 2<sup>e</sup> au fort Hare ; le 12<sup>e</sup> à Tamacha ; le 45<sup>e</sup> à Natal ; un bataillon du 60<sup>e</sup> à King's-William-Town ; le 73<sup>e</sup> à Rieskammhoek ; le 85<sup>e</sup> à Graham's-Town et les carabiniers à cheval au cap. Un grand nombre de ces derniers ont été démontés. On a envoyé leurs chevaux dans l'Inde et des vaisseaux partent constamment des différents ports avec des chevaux achetés par des officiers agents du gouvernement indien. On en doit envoyer 2,000 en tout. Outre les troupes, une compagnie d'artillerie à cheval est partie pour l'Inde et 50 hommes de plus sur 80 qui restent à la ville du Cap, ont reçu l'ordre de faire le service de Grooms à bord des vaisseaux qui partent.

— Le dernier numéro du *Monde illustré*, du 9 janvier 1858, contient les gravures et les articles suivants :

TEXTE. Courrier de Paris, par André. — La Halle aux poissons, par Delaunay. — Statue de Ferdinand II, à Messine, par Léo de Bernard. — Le roi de Portugal et sa fiancée, par Albert Backmann. — Sciences, Beaux-Arts, Travaux publics, par Ch. d'Argé. — Les Seiks, par Jean-Pierre. — Fête des Rois, par Fulgence Girard. — Boxeurs japonais, par Delaunay. — Obsèques de M<sup>lle</sup> Ra-

le plus débonnaire des époux. Bramante touchait à peine le seuil de la porte que Gambara lui sautait au cou en se félicitant de recevoir un parent de sa femme, tandis qu'Ugoline lui jetait ces mots à l'oreille :

— Vous êtes mon frère, et vous ne m'avez pas vue depuis dix ans... Ne me démentez pas... — Décidément, pensa le capitaine, elle a la manie des frères. Ah ça ! mais, à ce compte-là, je serais donc Caïn, moi ?

Mais le moment ne valait rien pour s'attendrir, et les soupirs n'étaient point de saison. Le capitaine, afin de soutenir son rôle et de n'être point pris en défaut, s'empara de la parole pour ne s'en plus dessaisir. Il affirma n'avoir point vu sa petite sœur Ugoline depuis dix grandes années, espace de temps pendant lequel il avait fait, à peu de chose près, le tour du monde. Le hasard voulut que Bramante eût frappé juste. Gambara était vivement épris des histoires lointaines, semblable en cela à la plupart des gens que leur état oblige à vivre enfermés et qui, ne voyant jamais que quatre murailles bien sombres, aiment à voyager en imagination. Le capitaine lui donna les renseignements les plus exacts et les plus précis sur des pays où il n'avait jamais mis le pied et sur leurs habitants qu'il n'avait pas vus. On causa ensuite des difficultés et hautes fonctions de Gambara, de la responsabilité qui reposait sur lui, responsabilité continuelle, effrayante, et qui était encore augmentée depuis peu par l'importance d'un prisonnier confié spécialement à ses

chel, par D. — Les Mormons : Joseph Smith et le fort La Ramie, par Léo de Bernard. — Courrier d'Italie, par J. Doucet. — Le Marinero, par Mac' Vernoll. — Ohé ! les petits agneaux, par Delaunay. — Bombay, par Léo de Bernard. — Théâtres par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — Bulletin de la mode, par Yolande. Feuilleton : le Capitaine Richard, par ALEXANDRE DUMAS.

GRAVURES. — Halles centrales de Paris : la Halle aux poissons. — Inauguration de la statue de S. M. Ferdinand II, à Messine. — S. M. don Pedro II, roi de Portugal, et sa fiancée. — La fête des Rois en Normandie. — Boxeurs japonais. — Le fort La Ramie, entrepôt d'armes des Mormons. — Smith, chef des Mormons. — Arrivée à Cherbourg de la corvette brésilienne impériale *Marinero*. — Scène du troisième acte de la Revue des Variétés : *Ohé ! les petits agneaux*. — Vue de Bombay et des montagnes de Malabar. — Modes parisiennes : costume de cour. — Rebus.

On s'abonne à Paris, à la Librairie Nouvelle, 15, boulevard des Italiens.

Le *Monde illustré* se vend au numéro chez tous les libraires de notre ville, chargés de recevoir également les abonnements.

#### CHRONIQUE LOCALE.

La réunion des soucripteurs de la Société d'aide et de secours par le travail, s'est tenue le jeudi 7 janvier. M. le Président a rendu compte, en ces termes, de l'état de la Société.

« Messieurs, La Société d'aide et de secours par le travail poursuit son œuvre avec persévérance, sans bruit, mais faisant toujours un grand bien. Cependant, nous le disons avec peine, ce bien, qui est certain et réel, n'est point assez connu ni assez apprécié d'un grand nombre de personnes. Car nous avons la douleur de voir le nombre des soucripteurs diminuer graduellement chaque année. Il était d'environ trois cents à l'origine, et aujourd'hui il est descendu à quatre-vingt-dix.

» Cette diminution affligeante n'a pu être déterminée que par la fâcheuse opinion que l'on s'est faite sur les résultats de cette œuvre.

» Nous croyons, Messieurs, que, sur cette question, les familles secourues devraient être regardées comme les meilleurs juges. Or, veuillez les consulter, demandez-leur ce qu'elles pensent de votre œuvre. Ou bien venez assister à une des séances où l'on reçoit et où l'on distribue le travail, et prenez sur vous d'annoncer aux personnes présentes que l'on va recevoir et payer encore aujourd'hui leur ouvrage ; mais qu'à partir de ce jour la Société est dissoute, et va cesser de leur donner ce secours inutile qui n'apporte pas un grand soulagement à leur misère. Faites cet essai, Messieurs, et nous croyons pouvoir vous donner l'assurance que vous serez vivement touché de leurs réclamations, et de l'émuante expression de leurs regrets, et qu'alors vous n'aurez plus de doute sur les avantageux résultats de votre œuvre, et vous aurez à cœur de la maintenir.

» Nous n'avons pas besoin, Messieurs, de vous faire remarquer combien le secours accordé par le

soins, le comte Francesco de Carmagnola. Sans laisser voir l'intérêt particulier qu'il prenait à ces détails, Bramante sut adroitement exciter la verve de maître Gambara ; le brave geôlier s'écoutait doucement parler.

Quand on eut satisfait sa naïve curiosité en lui montrant de loin la porte du cachot où le général attendait son jugement ; quand il sut que Gambara seul avait mission de l'approcher et de le servir, Bramante pensa que sa matinée n'avait pas été perdue et qu'il lui fallait aller dehors rêver aux moyens de mettre à profit cette première reconnaissance de la place. Mais Ugoline, qui ne soupçonnait pas le puissant motif qui le forçait à revenir dix fois plutôt qu'une, trembla de voir encore son bel oiseau s'envoler à jamais et crut nécessaire d'ajouter aux séductions dont elle disposait par elle-même l'attrait d'une autre jouissance fort goûtée aussi des gens de guerre.

— Si vous vouliez souper ce soir avec nous ? dit-elle. — Per il dio Bacco, fit Gambara, l'idée est bonne. Nous avons justement encore ici une certaine bouteille de vin de Chypre, reste précieux d'un cadeau que me fit l'an dernier la femme d'un pauvre diable logé dans les Plombs, et qui, depuis, est mort de chaleur et d'en-nui... — Gourmand ! interrompit Ugoline, qui ne se souvient pas d'avoir bu la derrière, et cela pas plus tard qu'hier au soir... — Il a bu la dernière ! s'écria Bramante d'un ton inspiré. Eh bien, tant mieux ; cela me permet-

moyen de travail est préférable à l'aumône donnée sans aucun retour de la part du pauvre. C'est là une vérité palpable; car nous savons tous que le travail n'est pas seulement bon pour gagner le pain matériel; mais qu'il est aussi pour préserver du vice et inspirer l'amour de la vertu. Tout le monde sait combien l'inaction et l'oisiveté engendrent de funestes inspirations. Votre Société a donc véritablement un double avantage: en même temps qu'elle procure un secours matériel aux personnes qu'elle occupe, elle contribue à éloigner de leur esprit les mauvaises pensées. C'est là du reste une des principales considérations qui ont donné lieu à sa fondation et c'est ce qui la rend digne de tout votre intérêt.

» Depuis le commencement de son existence, qui date de 1841, le bureau, que vous avez de temps en temps renouvelé, a, chaque année, effectué quelques économies; et chaque année, en vous rendant ses comptes, il se félicitait de pouvoir vous présenter ce boni annuel comme une espérance de pouvoir donner un jour à cette œuvre une existence solide et indépendante; c'est-à-dire de la fonder de manière à ce qu'elle pût vivre de ses propres ressources, et que vous pussiez reporter vers d'autres besoins la contribution que vous vous êtes imposée pour la faire marcher.

» La Société, Messieurs, serait arrivée à cet heureux résultat depuis plusieurs années, si le nombre des souscripteurs n'eût pas aussi considérablement diminué que nous vous le disions tout-à-l'heure. Mais quelque réduite qu'elle soit, nous croyons pouvoir vous annoncer que si les membres qui sont restés fidèles jusqu'à présent veulent bien persévérer encore trois ou quatre ans au plus, vous aurez doté la ville d'un établissement de bienfaisance solide et durable. Vous n'avez donc plus qu'un léger sacrifice à faire et la Société d'aide et de secours par le travail vivra de ses propres ressources, et portera ses bienfaits jusqu'à la postérité.

» Nous tenons à vous faire remarquer, Messieurs, que les économies qui ont été faites ne l'ont point été au détriment des familles secourues. Les salaires ont toujours été abondamment payés, et les genres de travaux qui procurent un véritable avantage n'ont point été limités. Ainsi pour le tricot et la filure nous en donnons autant que les ouvrières en peuvent faire. Nous avons seulement limité les travaux de couture par cette raison que, outre que sur ces sortes de travaux, la Société fait des pertes énormes, nous avons remarqué que les personnes qui ne veulent pas d'autre travail ont généralement moins besoin.

» Enfin, Messieurs, nous vous ferons observer que les familles secourues se partagent chaque année une somme beaucoup plus considérable que le produit de la souscription. Ainsi, dans l'année qui vient de s'écouler, la souscription a produit environ 1,100 fr., et la somme distribuée aux ouvrières a été d'environ 1,600 francs.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Le divan *ad hoc* de Bucharest vient de mettre fin, de son propre gré, à toutes les suppositions erronées qu'on ne cesse de faire circuler à propos

de sa dissolution ou de sa non dissolution ordonné par la Porte. D'après les lettres de Bucharest du 2 janvier, il est hors de doute que le divan de Valachie a clos sa session lui-même. La gauche proposait de l'ajourner au 1<sup>er</sup> février, mais la minorité des conservateurs et des libéraux modérés, qui est assez importante, ne veut pas qu'on se réunisse de nouveau et ne se présentera pas aux séances qui pourraient être indiquées. Voilà donc qui mettra d'accord tout le monde, si ce fait se confirme.

Nous avons parlé à plusieurs reprises de l'imminence d'un danger du côté de la Serbie et de la Bosnie, si on ne s'empresse pas de régulariser la situation des populations roumaines. La Porte paraît comprendre la situation comme nous. Elle vient d'adresser à tous les cabinets une dépêche sur l'état des provinces slaves et danubiennes, dans laquelle surtout il est question des derniers événements de l'Herzégowine, et l'on donne l'assurance que les mesures administratives et militaires sont prises pour rétablir la tranquillité. La Porte représente ces faits insurrectionnels comme de véritables brigandages. Suivant elle, les habitants qui ne sont pas pour les insurgés, sont pillés, torturés et assassinés; mais la vérité est que depuis la dernière paix il existe dans tous ces pays une fermentation sourde et que l'arbitraire des pachas y a toujours annulé les bonnes intentions du Sultan. — Havas.

Berlin, 10 janvier. — D'après les dispositions prises jusqu'ici, S. A. R. le prince de Prusse partira d'ici le 17, pour se rendre à Londres.

Londres, 11 janvier. — D'après les dernières nouvelles de Chine, lord Elgin se trouvait à Macao avec les plénipotentiaires français et russe; tout était prêt pour attaquer Canton et l'amiral anglais, avec sa flotte, avait remonté la rivière de Canton.

Les affaires commerciales étaient calmes. — Havas.

#### BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 31 décembre au 7 janvier 1858.

Nous avons à constater cette fois le triomphe éclatant de la hausse, et un mouvement d'une rapidité si entraînant, qu'aucune valeur n'a pu y résister. C'est la rente qui a tenu, pendant toute la semaine, la tête du marché, et qui a remorqué les actions du chemin de fer. La semaine dernière, nous avons laissé la Bourse en très-bon chemin. A partir du moment où les vendeurs, renonçant à la lutte, se sont mis à racheter, la hausse a gagné constamment du terrain, et sa marche progressive n'a presque pas rencontré de réaction.

La réponse des primes avait consolidé le succès des acheteurs; la liquidation l'a assuré définitivement. Le report, qui s'est tenu de 40 à 50 cent., ne saurait être considéré comme exagéré, en présence du découvert important qui s'était retourné. Il a fallu même que les levées des titres eussent encore une certaine portée, pour que le report n'ait pas dépassé 50 cent. en liquidation; car enfin, il ne faut pas l'oublier, le 3 0/0, qui a fermé le 1<sup>er</sup> janvier à 68 80, en liquidation, avait fait 63 85, au commencement du mois de décembre. Or, une hausse de 3 fr. en un mois, lorsqu'elle se fait malgré les efforts de vendeurs nombreux et persistants, lorsqu'elle finit par avoir pour auxiliaire la spéculation même qui lui faisait obstacle, entraîne sur ses pas une masse innombrable d'acheteurs sans argent, toujours disposés à se faire reporter jusqu'à la dernière extrémité.

Depuis la liquidation, les progrès de la rente 3 0/0 ne se sont pas ralentis; elle a successivement franchi le cours de 69 et 70 fr. Le 4 1/2 s'est élevé à 96 francs. La Banque de France, successivement recherchée, a atteint 5,550 fr.

Le Crédit Mobilier, depuis l'annonce du paiement de ses intérêts, mais surtout grâce la hausse de ses valeurs de portefeuilles, a été l'objet d'une vive reprise, qui l'a porté à 94 fr.

Malgré la diminution constante des recettes, qui est un fait général sur les chemins de fer français, les actions de toutes les lignes sont en faveur, et ont obtenu une hausse proportionnelle à celle de la rente. L'Orléans, le Nord, la fusion, les Autrichiens, valeurs sur lesquelles le découvert avait de l'importance, ont été vivement recherchés. On a détaché mercredi des coupons d'intérêt ou de dividende sur un grand nombre de chemins. Les Ardennes nouvelles sont à 500 francs, coupon détaché. Les actions du chemin de la ligne d'Italie sont vivement recherchées depuis quelques jours. Cette Société distribue l'intérêt semestriel de 2 fr. 91 à partir du 2 courant.

On commence à voir les capitaux refluer sur quelques valeurs industrielles. Le rapport des gérants de la Compagnie des petites Voitures a attiré l'attention sur ces actions qui tendent à se relever.

Le Comptoir Bonnard se soutient bien à 155 francs. Mais le nombre est encore grand des valeurs qui ne trouvent pas de preneurs et qui languissent dans un abandon complet.

Parmi les plus obstinément offertes, les Chollet, les Télégraphes, les Barbey, méritent une mention particulière.

La Caisse commune, créée par le Comptoir et le Moniteur de la Bourse, vient d'ouvrir sa souscription pour le premier trimestre de 1858; les capitaux s'y portent d'autant plus qu'ils sont retirés à volonté; cette Société distribue à ses intéressés 6 fr. 10 pour le quatrième trimestre de 1857, soit 50 0/0 en moyenne avec les précédentes distributions. — A. Dupont.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

#### BOURSE DU 9 JANVIER.

3 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 70 00.

4 1/2 p. 0/0 baisse 90 cent. — Fermé à 94 00.

#### BOURSE DU 14 JANVIER.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 70 00

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 94 25.

#### Marché de Saumur du 9 Janvier.

Froment (hec. de 77 k.)	46 25	Graine de colza . .	27 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	43 60	— de lin . . .	27 —
Seigle . . . . .	40 40	Amandes en coques	—
Orge . . . . .	9 20	(l'hectolitre) . .	—
Avoine (entrée) . . .	9 45	— cassées (30 k)	78 —
Fèves . . . . .	41 20	Vin rouge des Cot.,	—
Pois blancs . . . . .	35 60	compris le fût,	—
— rouges . . . . .	28 —	1 <sup>er</sup> choix 1857.	—
Cire jaune (30 kil)	220 —	2 <sup>e</sup> — —	100 —
Huile de noix ordin.	52 —	3 <sup>e</sup> (a) —	90 —
— de chenevis . . .	42 —	— de Chinon . .	90 —
— de lin . . . . .	50 —	— de Bourgueil .	100 —
Paille hors barrière.	24 95	Vin blanc des Cot.,	—
Poin . . . . .	61 62	1 <sup>re</sup> qualité 1857	180 —
Luzerne . . . . .	58 50	2 <sup>e</sup> — —	90 —
Graine de trèfle . . .	50 —	3 <sup>e</sup> (a) —	50 —
— de luzerne . . . .	40 —	— ordinaire . . .	—

(a) Prix du commerce.

P. GODET, propriétaire-gérant.

tra de lui en offrir une à mon tour. Car je n'ai pas de vin de Chypre.... moi, mais je sais où il y en a de bon, et je veux ce soir qu'il m'en dise franchement son avis. Est-ce convenu? — C'est dit! — A ce soir! — A ce soir!

#### XIII.

Le soir était venu; depuis une heure déjà Gambara, Ugoline et Bramante étaient à table.

— Mais vous ne buvez pas beau-frère? — Parbleu! si, dit Bramante en vidant son verre. Mais, que voulez-vous, maître Gambara, est-ce ma faute si vous causez si agréablement? Dame... moi, je vous écoute. — Mon mari a raison dit Ugoline; je trouve, monsieur mon frère, que vous buvez très-mal. — Pourquoi êtes-vous si jolie? roucoula amoureusement le capitaine. Que diable! c'est plus fort que moi.... Je vous regarde. — Oui, faites le bon apôtre, dit Ugoline avec une petite moue. D'ailleurs, l'un n'empêche pas l'autre... vous me regarderez en buvant, vilain flatteur. — Mais vous ne voyez donc pas, reprit Bramante, que je me ménage pour le vin de Chypre. Et puis vous m'avez fait manger!... Si nous débouchions le vin de Chypre? — Un instant, dit Gambara en quittant la table, un instant, s'il vous plaît. Neuf heures sonnent, c'est le moment de ma visite au comte de Carmagnola, la dernière jusqu'à demain matin. Je vais savoir s'il n'a besoin de rien; je fais ma ronde en deux temps, et je reviens vous tenir tête capitaine. C'est égal... s'il

faut parler franchement, vous n'auriez pas fait votre chemin, beau-frère, dans l'armée du dieu Bacchus, un fameux condottieri, celui-là; plus gaillard et plus pimpant que tous les Sforza et que tous les Carmagnola du monde! Ah! ah! ah!

Et, enchanté de sa plaisanterie, dont il rit lui-même à gorge déployée, Gambara prit une grosse clé renfermée dans une armoire creusée en pleine pierre près de la cheminée et dont la porte était bardée de lames de fer.

— Attendez-moi, dit-il en s'éloignant.

Bramante était réellement trop préoccupé pour se montrer éloquent.

— Vous avez été bien dure pour moi, se hâta de dire le capitaine, mais je me justifierai.

Gambara reparut. Il alla replacer la clé où il l'avait prise, poussa la porte de l'armoire, qui exhala, en se refermant, un son métallique, et revint prendre place à table.

— Eh bien... votre prisonnier? demanda Bramante. — Aussi calme et aussi doux que dut l'être Notre Seigneur quand il comparut devant ses juges... dit le géolier d'un air pensif... et pourtant on assure que l'instruction du procès marche rapidement et que d'ici à huit jours, le Conseil des Dix aura prononcé... Ah! je ne sais pourquoi, mais ce diable d'homme, si tranquille, si ferme devant la mort, me fait de la peine, me rend tout... je

ne sais comment... — Bah! dit Bramante, aux cils duquel vint une larme et qui s'efforça de rire pour dissimuler cette faiblesse, si on se laissait aller au sentiment, ce serait à en perdre le boire et le manger!... Allons... cher beau-frère... irons nous attrister par des réflexions philosophiques notre chère petite Ugoline, qui ne demande qu'à jouir en paix du double bonheur d'embrasser son frère et son mari!... Quant au prisonnier... ma foi... c'est son affaire... Pourquoi a-t-il des démêlés avec la justice de Saint-Marc? Ce n'est pas notre faute, et cela ne doit pas nous empêcher de déguster ce fameux flacon. — Oui! oui! acheva Ugoline en courant chercher la bouteille. — Donnez! ça me connaît, dit Bramante.

Et il fit sauter le bouchon.

Ugoline tendit son verre, puis Gambara. Le capitaine se servit le dernier.

Délicieux! dit Ugoline. — Parfait! dit Gambara. — Meilleur que je ne l'aurais cru, ajouta le capitaine en passant savoureusement sa langue sur sa moustache.

Mais le fait est que le capitaine ne savait pas le goût de ce nectar, attendu qu'il n'avait fait qu'y tremper le bout de ses lèvres et qu'il avait jete le contenu du verre sous la table. Le mari ni la femme n'avaient rien vu.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire  
à Saumur.

### A VENDRE

UNE  
MAISON avec COUR et JARDIN,  
Sur la Levée, près Souzay.

Cinquante-sept ares 68 centiares de vigne,  
dans les Retis, près de Souzay.

Une MAISON avec JARDIN,  
Sur la Levée, près Beaulieu.

Huit ares 75 centiares de vigne, entre  
les Voies, près Beaulieu.  
S'adresser audit notaire. (14)

Etude de M<sup>e</sup> BAUDRY, notaire  
à Varennes.

### A VENDRE

A L'AMIABLE,

### LA MÉTAIRIE

DES TROIS-ORMEAUX,

Située commune de Villebernier,

Comprenant des bâtiments d'habitation  
et d'exploitation, terres labourables  
propres à toute espèce de culture,  
terres affiées de vigne, prés et  
quetiers.

Cette propriété, placée à trois kilomètres  
de Saumur, sur le bord de la grande route  
de cette ville à Tours, se trouve placée  
dans une des conditions les plus avantageuses.

S'adresser à M<sup>e</sup> BAUDRY, notaire à  
Varennes. (15)

### A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

DEUX CHAMBRES et CABINETS  
au 1<sup>er</sup> étage,

CAVE et GRENIER,

Maison Juchault, à l'angle de rues  
St-Jean et de l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M. GOUBY-DELAIRE.

### A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

Une MAISON avec vaste jardin,  
faisant l'angle de la rue Duncan et de  
la rue des Boires.

S'adresser à M. BUCAILLE, propriétaire.  
(17)

### AVIS.

Le gérant de la Caisse d'escompte  
de Saumur croit devoir déclarer que  
la maison de banque, établie à Saumur  
sous la raison Arrault et C<sup>ie</sup>, a  
une existence propre et individuelle et  
qu'elle est complètement indépendante  
de toute association ou compagnie  
extérieure quelle qu'elle soit. (18)

Etude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à  
Saumur.

### A VENDRE OU A LOUER,

Une PROPRIÉTÉ, située à Saumur,  
dépendant de la succession de M. de  
Charnière, consistant en une maison,  
cour et jardin, joignant le quai Saint-Nicolas,  
et en une autre maison joignant  
la place Saint-Nicolas.

Cette propriété, qui contient dans  
son ensemble 1,507 mètres carrés, est  
limitée au levant par la maison de M.  
CHARLES RATOUIS, au couchant par  
celle de M<sup>me</sup> HOUTAPEL.

S'adresser à M. DE LA SELLE, au château  
de Preuil, près Doué, ou audit  
M<sup>e</sup> LEROUX. (684)

### A CÉDER

De suite,

Pour cause de maladie,

Aux conditions les plus avantageuses,

Une ÉTUDE DE NOTAIRE, dans  
l'arrondissement de Baugé, d'un produit  
de 3,500 francs.

S'adresser, pour tous renseignements,  
soit à M. MARTEAU, ancien  
notaire à Baugé, soit à M<sup>e</sup> BAUDRY,  
notaire au Lude. (7)

### A VENDRE

### UNE MAISON,

Sise Grand'Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte,  
rue Bodin, 12, ou à M<sup>e</sup> LEROUX,  
notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements.  
(719)

### A LOUER

Pour la St-Jean 1856,

La MAISON occupée par la Poste  
aux lettres, avec cour, jardin, remise  
et écurie.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve LINACIER,  
ou à M. LINACIER, à Saumur. (646)

Une TABATIÈRE de prix a été oubliée  
dans le magasin de M. Menier.  
Elle est à la disposition de qui l'a perdue.  
(4)

### A LOUER

UN PREMIER ÉTAGE,

Rue d'Orléans, 99. (673)

### AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M.  
Dumont, ph<sup>ie</sup> à Cambrai, dans sa  
Pommade anti-dartreuse, a été reconnue  
bonne par l'Académie impériale  
de médecine, et son travail sur cet objet  
déposé honorablement dans les archives  
de cette illustre assemblée, le  
4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit  
d'une manière certaine toutes les  
DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS,  
ETC. — Prix du Pot : 3 fr. 50 c.  
(Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt :  
à Saumur, pharmacie de M. Dami-  
court, place de la Bilange; à Angers,  
ph<sup>ie</sup> Ménière. (320)

2 Médailles à l'Exposition universelle, 1855  
Méd. d'arg. décernée par l'Acad. nationale, 1857.

### TAPIOCA-LOUIT

du BRESIL, pulvérisé en boîtes.  
CAFÉ DE GLANDS DOUX D'ESPAGNE  
C. DE COUSSIN.

### Louit frères et C<sup>ie</sup>

BORDEAUX  
Dépôt chez les princip. pharmaciens et épiciers.

Fabriques  
et tous en Gros  
1. de S. Quentin, 22.  
chez JOZEAU, ph.  
rue, 49, illy, Nantes.

### COPAHINE

La Copahine Mège  
préparée par G. JOZEAU, ph.  
dont il faut toujours exiger la signature  
rouge couverte du timbre impérial,  
approuvée par l'Académie de Médecine, est si active,  
qu'une seule boîte, en moyenne, guérit les  
maladies contagieuses et pâles couleurs sans nausées  
ni coliques. Dépôt général pharmacie des  
Panoramas, rue Montmartre, 151. — 4 fr. la Boîte.

VIN ANTI-GOUTTEUX ANTI-RHUMATISME  
ADMIS A L'EXPOS. UNIV. 1855  
(DE COLCHIQUE DU CODEX)

### DE A. D'ANDURAN MÉDECIN PH<sup>ie</sup>

SPÉCIFIQUE CERTAIN CONTRE LA GOUTTE ET  
LE RHUMATISME, DONT L'EFFICACITÉ EST  
ATTESTÉE PAR UN GRAND NOMBRE D'OBSERVATIONS  
DE MÉDECINS DE TOUTE LA FRANCE.

PRIX DU FLACON 10 F<sup>cs</sup>

DU MÊME AUTEUR

EMPLÂTRE DIAPHRAGME A L'ACONIT-SAMPHRE  
CONTRE LES IRRITATIONS DE POITRINE ET  
DE LA VESSIE, LA COQUELUCHE ETC. LE  
RHUMATISME, LE LOMBAGO, LE TORTICOLLIS ETC.

PRIX DU ROULEAU 1 F<sup>25</sup>

Dépôt à Saumur chez M. Perdriau,  
ph.: à Angers chez M. Ménière, ph.;  
à Cholet chez M. Eaon, ph. (579)

R. DE SAINTONGE. MALADIES SECRÈTES  
N<sup>o</sup> 68.

### SAVONNULE DE BAUME DE COPAHU PUR

PARIS. GUÉRISON INFAILLIBLE RADICALE.  
Approuvé par la FACULTE de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS  
Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les plus INVÉTÉRÉS  
VADE-MECUM de D<sup>r</sup> LEBEL. Prix : 2 fr. PRÉSERVATION, Lotion lustrale. Prix : 4 fr.

Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (-409)

### Changement de Domicile.

L'étude de M<sup>e</sup> CLOUARD,  
notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup>  
DION, située actuellement rue d'Orléans,  
n<sup>o</sup> 79, est transférée en face,  
même rue, n<sup>o</sup> 52. (9)

### COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle  
remplace avec avantage la colle de  
pâte, la colle forte, la colle à bouche,  
etc., etc. On peut s'en servir pour carton,  
porcelaine, verre, marbre, bois,  
fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-  
TIER, relieur, rue du Petit-Maure,  
12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6,  
rue Mézières, pour vente en gros.

### BUREAUX DE L'ADMINISTRATION,

14, rue Saint-Benoît, à Paris.

### A TOUS LES NOUVEAUX ABONNÉS D'UN AN

— PARIS — A partir du 1<sup>er</sup> Octobre — PROVINCE —  
10 fr. par an. — AU — 12 fr. par an.

# COURRIER DE LA MODE

Journal des Dames et des Demoiselles

### PRIME EXTRAORDINAIRE

(Les publications littéraires  
et musicales dont il nous sera  
envoyé deux exemplaires se-  
ront annoncées.)

ALBUM  
DE LA

(Les manuscrits non insérés  
ne seront pas rendus.)

### GRANDE CHARTREUSE

Recueil de Douze Vues dessinées d'après nature et lithographiées à deux teintes,  
sur beau et riche papier jésus in quarto,  
PAR M. SIMÉON FORT, Chevalier de la Légion-d'Honneur.

L'Album est précédé d'une Notice historique très-explicative sur le Monastère  
de la Grande Chartreuse, par M. J. BERTAL.

Le COURRIER DE LA MODE donne dans le courant de l'année Douze  
GRAVURES DE MODES COLORIÉES et gravées sur acier pour Costumes de Ville,  
Toilettes de Soirées, de Mariées et de Première Communion, — de nombreux  
patrons pour robes, mantelets, — des dessins de broderies (12 planches par  
an), — des tapisseries coloriées, — des aquarelles, — des sépias, — des petits  
travaux de dames pour étrennes, fêtes et cadeaux, — des planches de lingerie,  
enfin

### 30 MORCEAUX DE MUSIQUE INÉDITS

qui peuvent former à la fin de l'année UN ALBUM SÉPARÉ.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> Octobre, 1<sup>er</sup> Janvier et 1<sup>er</sup>  
Juin, et se font pour l'année entière.

Le COURRIER DE LA MODE paraît le 4<sup>or</sup> de chaque mois par livraison de 32 pages im-  
primées à deux colonnes sur beau papier jésus in-folio, et formé à la fin de l'année un  
fort volume de 400 pages. — Chaque numéro contient : Deux Nouvelles, — Une Chron-  
ique Parisienne, — Une Chronique Musicale et une Revue des Théâtres, — des  
Poésies inédites, — Deux Morceaux de Musique inédits, — Une Biographie de  
Femme illustre, — Une Etude sur le Dessin par M. Thenot, — de nombreux Ar-  
ticles variés, — enfin une Causerie sur la mode, et l'explication des planches de bro-  
derie et de tapisserie.

Chaque année il est établi, en AVRIL et en AOÛT, un Concours littéraire auquel tous les  
Abonnés peuvent prendre part.

### UNE ÉTUDE HISTORIQUE ET UNE ÉTUDE DE STYLE ÉPISTOLAIRE

Forment le sujet du concours, et un prix est accordé à chacun des deux meil-  
leurs travaux présentés à l'époque fixée.

### MODE D'ABONNEMENT.

Envoyer franco un mandat sur la poste ou un bon à vue sur Paris, à l'ordre  
de M. le Directeur de l'Administration, 14, rue Saint-Benoît.

(Les lettres non affranchies sont refusées.)

Les abonnés de la province devront ajouter 60 CENTIMES au montant de leur abonnement  
pour les frais de port de l'Album de la Grande Chartreuse.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

### A LOUER

Présentement,

APPARTEMENT complet au 1<sup>er</sup>,  
maison SAILLAN, rue de la Tonnelie.  
S'adresser à M. CORNILLEAU, char-  
cutier, même maison.